CENTRE DE RESSOURCES LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION

PROTECTION D'UN ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE CONTRE L'ENSABLEMENT

- **Pays :** Tunisie
- **Association :** Association Nakhla
- **Dates :** Septembre 2019 – Décembre 2019

L'installation du projet peut se résumer en trois étapes :
1 – Recueillir toutes les ressources naturelles nécessaires au lancement du projet par des moyens innovants d'économie d'eau et d'énergie en recueillant l'eau de la pluie, en exploitant les ressources en eaux de surface renouvelables et en utilisant l'énergie solaire
2- Sélectionner et cultiver des espèces et des variétés de plantes autochtones, économiques en sol et forestière écologique et esthétique au service des clubs « eco-ecole » en faveur des jeunes écoliers animés par les enseignants et les parents
3 – Exploiter l'espace réalisé par l'éducation environnementale des enfants et la publication des résultats obtenus
La méthodologie descriptive prévoit la réalisation d'une ceinture verte protégeant le collège, qui sert comme un espace éducatif et d'instruction à 238 enfants de 12 à 16 ans, dont 130 filles.

CONTEXTE

ÉLÉMENTS DIAGNOSTICS DE LA ZONE D'INTERVENTION :

Intégrée dans une dynamique de développement durable du village de Douz (Oasis à la porte du Sahara, à 600 Km de la capitale Tunis), l'association Nakhla a organisé tout le long de 3 années une multitude d'actions citoyennes pour mobiliser les habitants autour de la lutte contre la désertification. Des clubs d'environnement, des femmes et des hommes (jeunes et parents d'élèves) et des enseignants, sont tous mis d'accord sur la priorité de lutter contre l'ensablement du village et surtout la protection des infrastructures socio-économiques collectives touchées directement par l'avancée du désert…

C'est le cas de l'école préparatoire d'enseignement de base de Laouina, construit il y a plus de 10 ans, à l'extrême sud-est du village de Douz, exposé aux tempêtes de vent et de sable. Causant ainsi la diserte de professeurs qui venaient des villes et laissant ainsi les élèves abandonnaient leur scolarité.

Ce dans un contexte qu'une approche participative animée par l'association Nakhla, où nous sommes tous convaincus (parents, élèves et enseignants), de donner un appui inclusif et durable à une action pour sauvegarder cet établissement par la création d'un jardin botanique, pédagogique servant à la fois à la protection de l'établissement, à l'éducation environnementale des enfants, mais aussi à impliquer les citoyens (familles parentales et surtout mères des enfants) pour devenir acteurs de leur environnement immédiat.

PROJET / PROGRAMME

NOM : Protection de l'établissement scolaire Laouina

PARTENAIRES :

- Ministère de l'Agriculture
- Ministère de l'Éducation
- Centre technique de datte
- Institut de région aride
- Associations de jeunes

DURÉE : 4 mois d'exécution

BUDGET & DETAILS DU FINANCEMENT SELON BAILLEURS :

Total : 58 900 Dollars Tunisiens

- Financement par le programme « développement pour tous »
  Ambassade de la république d'Allemagne fédérale à Tunis (50 000 DT)

OBJECTIFS :

Objectif général :

Contribuer à la protection du village de Douz contre la désertification par la création d'une ceinture verte protégeant l'établissement scolaire Laouina.

RÉSULTATS ATTENDUS :

- R1 : L'utilisation des ressources naturelles nécessaires par des moyens innovants d'économie d'eau et d'énergie telles que l'eau de puits , l'eau de surface renouvelable et l'énergie solaire
- R2 : La mise en place d'une ceinture forestière écologique par la plantation d'espèce locale , économique en eau et en sol et résistant aux changements climatiques

DESCRIPTION DE L'ACTION :

1. Création et mise en fonctionnement d'un dispositif de collecte d'eau pluviale, avec l'aménagement des gouttières, la récupération des eaux dans un réservoir enterré en béton armé
2. Mise en place d'un puits de surface à 50 m de profondeur pour l'exploitation des eaux renouvelables
3. Réalisation d'un système d'exploitation de l'énergie solaire par des plaques photovoltaïques, qui sera utilisé pour le pompage d'eau et l'éclairage de l'espace
4. Plantation d'arbres et aménagement de l'espace jardin. Avec la participation des élèves, des enseignants, du cadre administratif et des autorités locales
5. Installation des systèmes d'irrigation et des outils éducatifs (microstation météorologique d'observation et de suivi)
6. Activités d'éducation animées par l'association et les parties prenantes (jeux, recherches, sorties, observations…)
7. Accueil des clubs environnementaux du village, des visites organisées
8. Diffusion des bonnes pratiques acquises par des ateliers dédiés aux jeunes et citoyens du village et exposition des résultats obtenus

BÉNÉFICIAIRES :

Le projet s'adresse aux jeunes de la cité Laouina, fille et garçon dont l'âge est compris entre 12 et 16 ans, leurs parents et leurs enseignants font part à leur encadrement. Les bénéficiaires de ce projet peuvent se résumer comme suit :

- Les bénéficiaires directs : 238 élèves dont 130 filles, par l'éducation, la distraction et l'accompagnement social ; 20 enseignants, dont 12 femmes, par des moyens pédagogiques, et le renforcement des capacités ; 100 familles de parents et habitants du village de Douz avec la mobilisation de 50 femmes ;
- Les bénéficiaires indirectes : 10 clubs environnementaux des écoles de Douz par des Visites
- Les bénéficiaires finaux : les habitants de Douz par la protection de leur village et la création d'un modèle à suivre et un lieu de visite

PREMIERS RÉSULTATS :

Installation d'un puits de surface , un bassin d'accumulation des eaux de pluie, de panneaux solaires pour le pompage , l'aménagement d'un terrain de 0,5 ha avec une irrigation localisée.

MOYENS TECHNIQUES ET HUMAINS NÉCESSAIRES :

MOYENS TECHNIQUES/ÉQUIPEMENTS	MOYENS HUMAINS
▪ Réservoir d'eau enterré en béton armé 18m3 ▪ Regard en béton armé pour le réservoir 50x50 ▪ Descente d'eau pluviale en PVC ▪ Filtre d'eau pluviale ▪ Plaque solaire photovoltaïque ▪ Système d'irrigation localisé ▪ Mini station météo ▪ Semence et plante ▪ Petit outillage de jardin	4 personnes : 2 pour le suivi de construction et 2 pour l'animation

POUR LA SUITE DU PROJET…

POINTS À AMÉLIORER

Seulement, une seule partie du collège est concernée. Or que ce collège est vraiment menacé par le soleil , le vent et l'ensablement. Il faut encore plus d'effort et d'infrastructure pour réellement préserver l'établissement.

PERSPECTIVES DANS L'AVENIR

Il existe une convention avec les ministères de l'Agriculture et les ministères de l'Éducation pour faire de ce projet un projet pilote et le dupliquer dans d'autre établissement scolaire menacé par l'ensablement
Le club d'environnement va permettre d'initier des visites et des échanges dans d'autre collège
Chaque élève aura pour mission de suivre un arbre pour son entretien et ainsi pérenniser l'appropriation du projet par les élèves dans le temps.

POUR EN SAVOIR PLUS

NOM ET CONTACT DE L A PERSONNE DE RÉFÉRENCE :

Nom et contact de la personne de référence (chef de projet ou coordinateur) : Ahmed ABDEDAYEM
nakhla.ong@gmail.com

Site web : Facebook : Nakhla